



MRC de  
Montmagny

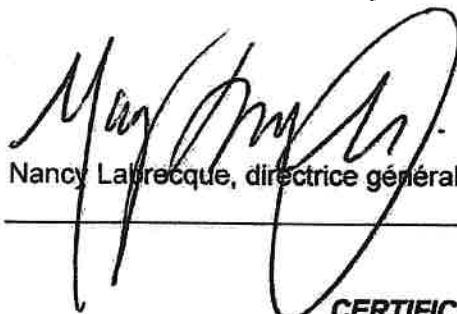
## AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné que le 14 novembre 2023, à 19h a été adopté par le conseil des maires le calendrier établissant les dates des séances régulières de la MRC de Montmagny pour l'année 2024, le tout conformément à l'article 148 du Code Municipal.

**QUE** les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny se tiendront aux dates, lieux et heures suivants pour l'année 2024 :

Date	Lieu	Heure
23 janvier 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
13 février 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
12 mars 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
9 avril 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
14 mai 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
11 juin 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
9 juillet 2024	Session itinérante à Sainte-Apolline-de-Patton, 105, route de l'Église, Sainte-Apolline-de-Patton	16 h 30
10 septembre 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
8 octobre 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
12 novembre 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
27 novembre 2024	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 15<sup>e</sup> jour de novembre 2023.



Nancy Lalrecque, directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, MOYERMAN JEAN-GUY, secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié/le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 et 17 heures de l'après-midi, le 16<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour de novembre 2023.



Signature